



Allocution de M. Eric BESSON

Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire

Lancement de l'accord multi-donateurs de don
à la Banque Africaine de Développement

Vendredi 23 octobre 2009

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir ici, au Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire à l'occasion du lancement du fonds multi-donateurs dédié au développement solidaire avec les pays africains.

Je remercie tout particulièrement Donald KABERUKA, président de la Banque Africaine de Développement qui nous fait l'honneur de sa présence, et Mohamed BEAVOGUI, représentant du Fonds International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA), d'avoir accepté mon invitation à cette cérémonie.

Le fonds multi-donateurs

Nous sommes réunis aujourd'hui pour le lancement **d'un fonds destiné à soutenir les initiatives des migrants** et à faciliter leurs transferts de fonds. La gestion et l'administration du fonds seront assurées par la Banque Africaine de Développement. Les deux contributeurs actuels sont la France qui apporte une contribution initiale de 6 millions d'euros et le Fonds International pour le Développement de l'Agriculture, qui s'est engagé à hauteur de 200 000 dollars. Ce fonds est bien sûr ouvert à tous les contributeurs qui souhaiteraient soutenir cette initiative.

Ce fonds a plusieurs objectifs :

Le premier est la **réduction des coûts de transferts de fonds des migrants**. Un travail international très important a été engagé dans ce sens. En juillet 2009, les chefs d'Etat et de gouvernement du G8 ont reconnu l'impact du flux des envois de fonds sur le développement et se sont fixés l'objectif de réduire les coûts des envois de 50 % durant les cinq prochaines années. Le fonds sera un vecteur essentiel pour porter les réformes nécessaires à la réduction de ces coûts.

Le second objectif de ce fonds est **le développement de produits financiers innovants au service des migrants** : il nous faut être créatifs pour inciter les migrants à épargner et investir au bénéfice de leur pays d'origine. Je pense à des dispositifs comme le livret d'épargne co-développement, comme celui que la France a lancé en 2008 avec l'Union Tunisienne des Banques.

Enfin, le dernier objectif est **l'appui à l'investissement productif et au développement local** dans les pays sources d'immigration. La priorité doit pour nous être donnée aux PME, au microcrédit, notamment au profit du secteur agricole et des collectivités locales.

La France, qui a eu l'initiative de ce fonds, entend inscrire ces projets dans la durée. D'où les 6 millions de contribution initiale. D'où notre appel à d'autres donateurs.

Si nous soutenons aussi massivement cette initiative, c'est parce que nous sommes persuadés de sa pertinence et de sa cohérence avec **la seule politique migratoire qui marche**, une politique juste et équilibrée qui aboutit à un échange gagnant-gagnant entre les pays d'arrivée et les pays de départ des migrants et qui se fonde en particulier sur le développement des pays sources d'immigration : une politique de développement solidaire.

Le développement solidaire

Le développement solidaire, c'est la réduction de la pauvreté dans les régions d'émigration par des actions de coopération, de développement local et de soutien aux initiatives des migrants. Je voudrais m'arrêter sur ce point : **le développement des régions d'origine de l'immigration passe par les migrants**, par la mobilisation des diasporas, en liaison avec les collectivités locales.

Nous menons cette politique de concert avec les pays partenaires, nos programmes sont « taillés sur mesure » et adaptés à la demande. Ils peuvent être axés sur la santé comme c'est le cas pour le Bénin ou sur la formation professionnelle comme en Tunisie.

En 2009, le ministère dont j'ai la charge aura consacré **69 millions d'euros** au développement solidaire. Bien sûr, ces budgets peuvent paraître modestes au regard de l'aide publique au développement ou encore au regard des besoins des pays concernés

par notre soutien. Mais ne nous y trompons pas : cette politique de développement solidaire a un succès tel qu'elle ne cessera de monter en puissance dans les années à venir, car les questions migratoires ne sont pas près de disparaître de l'actualité.

La politique migratoire française

Je voudrais maintenant replacer la politique de développement solidaire dans le contexte plus large de notre nouvelle politique migratoire qui se fonde sur une approche globale des migrations. Cette politique, c'est celle de l'Europe et c'est le Pacte Européen sur l'Immigration et l'Asile.

L'Approche Globale des Migrations repose sur les trois piliers que constituent la migration légale, la lutte contre l'immigration irrégulière et le lien entre migration et développement. L'adhésion des pays européens à cette approche équilibrée et moderne a été confirmée par la signature en novembre 2008, sous présidence française, du Pacte européen sur l'immigration et l'asile. Ce Pacte souligne l'importance de créer un partenariat global avec les pays sources d'immigration afin de favoriser les synergies entre les migrations et le développement

Cette nouvelle politique migratoire, la France l'a mise en œuvre en développant un outil innovant dont nous pouvons être fiers : **les accords de gestion concertée des flux migratoires**. La France a déjà signé neuf de ces accords et de nombreux autres accords sont en cours de négociation. Le Président de la République et le Premier Ministre, dans la lettre de mission qu'ils m'ont adressée en mars 2009, m'ont demandé d'atteindre le nombre de vingt accords migratoires signés d'ici 2012 et nous n'aurons aucun mal à tenir ce rythme, tant la demande est forte de la part de nos partenaires.

Ces accords ont été signés avec des pays africains et nous continuerons avec l'Afrique ; je salue à ce propos Monsieur l'Ambassadeur de Guinée-Equatoriale puisque j'aurai l'occasion de me rendre en décembre dans son pays pour signer un nouvel accord migratoire. Nous élargissons également cette politique pour l'inscrire dans une stratégie mondiale prenant en compte l'ensemble des enjeux migratoires entre la France et ses partenaires sur les cinq continents. C'est dire tout le succès de cette **politique équilibrée, généreuse et moderne**.

Les partenariats multilatéraux

Si notre politique migratoire rencontre des succès indéniables au niveau bilatéral, nous avons également l'obligation de nouer des partenariats pérennes avec les grands acteurs multilatéraux qui viendront renforcer nos engagements bilatéraux. C'est tout le sens de l'initiative qui nous réunit aujourd'hui.

Pour la France, la Banque Africaine de Développement, par son identité et sa légitimité sur le continent africain, sa situation financière robuste, son leadership fort et son volontarisme réformateur, est le bailleur de référence du continent africain. Je suis heureux que l'accord que nous allons signer aujourd'hui soit une nouvelle marque du soutien durable que la France apporte à la Banque Africaine de Développement.

Je me félicite également de la participation du Fonds International pour le Développement de l'Agriculture, qui s'est pleinement investi dans cette initiative et dont l'action au bénéfice des zones les plus pauvres montre des convergences ainsi que des complémentarités fécondes avec l'action du ministère dont j'ai la charge.

Conclusion

Voilà, Mesdames et Messieurs, toute la pertinence de cette initiative en faveur de l'Afrique. J'appelle nos partenaires à nous rejoindre afin d'assurer une montée en puissance de ce fonds. J'espère que, très vite, des projets utiles au développement de l'Afrique pourront voir le jour. Je formule en particulier le vœu que, lors de mon prochain déplacement en Afrique au mois de Décembre, je pourrais assister au lancement de projets financés par ce fonds. Je vous remercie et passe la parole à M KABERUKA, président de la Banque Africaine de Développement.